

Agrément Technique ATG avec Certification



ATG 3082

Système de conduites sous pression synthétiques avec raccords à sertir ou à compression pour la distribution d'eau de refroidissement et de chauffage pour le chauffage par le sol

UPONOR MLCP RED

Valable du 20/07/2017
au 19/07/2022

Opérateur d'agrément et de certification



BCCA

Belgian Construction Certification Association
Rue d'Arlon, 53
1040 Bruxelles
www.bcca.be
info@bcca.be

Titulaire d'agrément :

Uponor GmbH
Industriestrasse 56
D-97437 Hassfurt

Commercialisation :

Nathan Import/Export
Lozenberg 4
B-1932 Zaventem
Tél. : +32 (0)2 7211570
Fax. : +32 (0)2 7253553
Site Internet : www.nathan.be
Courriel : info@nathan.be

1 Objectif et portée de l'Agrément Technique

Cet Agrément Technique concerne une évaluation favorable du système (tel que décrit ci-dessus) par un Opérateur d'Agrément indépendant désigné par l'UBAtc, BCCA, pour l'application mentionnée dans cet Agrément Technique.

L'Agrément Technique consigne les résultats de l'examen d'agrément. Cet examen se décline comme suit : identification des propriétés pertinentes du système en fonction de l'application visée et du mode de pose ou de mise en œuvre, conception du système et fiabilité de la production.

L'Agrément Technique présente un niveau de fiabilité élevé compte tenu de l'interprétation statistique des résultats de contrôle, du suivi périodique, de l'adaptation à la situation et à l'état de la technique et de la surveillance de la qualité par le Titulaire d'Agrément.

Pour que l'Agrément Technique puisse être maintenu, le Titulaire d'Agrément doit apporter la preuve en permanence qu'il continue à faire le nécessaire pour que l'aptitude à l'emploi du système soit démontrée. À cet égard, le suivi de la conformité du système à l'Agrément Technique est essentiel. Ce suivi est confié par l'UBAtc à un Opérateur de Certification indépendant, BCCA.

Le Titulaire d'Agrément [et le Distributeur] est/sont tenu(s) de respecter les résultats d'examen repris dans l'Agrément Technique lorsqu'ils mettent des informations à la disposition de tiers. L'UBAtc ou l'Opérateur de Certification peut prendre les initiatives qui s'imposent si le Titulaire d'Agrément [ou le Distributeur] ne le fait pas (suffisamment) de lui-même.

L'Agrément Technique et la certification de la conformité du système à l'Agrément Technique sont indépendants des travaux effectués individuellement, l'entrepreneur et/ou l'architecte sont exclusivement responsables de la conformité des travaux réalisés aux dispositions du cahier des charges.

L'Agrément Technique ne traite pas, sauf dispositions reprises spécifiquement, de la sécurité sur chantier, d'aspects sanitaires et de l'utilisation durable des matières premières. Par conséquent, l'UBAtc n'est en aucun cas responsable de dégâts causés par le non-respect, dans le chef du Titulaire d'Agrément ou de l'entrepreneur/des entrepreneurs et/ou de l'architecte, des dispositions ayant trait à la sécurité sur chantier, aux aspects sanitaires et à l'utilisation durable des matières premières.

Remarque : dans cet Agrément Technique, on utilisera toujours le terme « entrepreneur », en référence à l'entité qui réalise les travaux. Ce terme peut également être compris au sens d'autres termes souvent utilisés, comme « exécutant », « installateur » et « applicateur ».

2 Objet

L'agrément technique d'un système de conduites composé de conduites synthétiques sous pression présente la description technique d'un système de conduites constitué à partir des composants mentionnés au paragraphe 4 et dont les réseaux de conduites sont présumés conformes aux niveaux de performances mentionnés au paragraphe 6 pour les types et dimensions repris, pour autant qu'ils soient conçus, posés, contrôlés, mis en service et parachevés conformément aux prescriptions reprises au paragraphe 5.

Les niveaux de performances mentionnés sont définis conformément aux critères repris dans la NIT 207 « Systèmes de tuyauteries en matériau synthétique pour la distribution d'eau chaude et froide sous pression dans les bâtiments », ainsi que la directive d'agrément de l'UBAtc relative aux conduites sous pression en matériau synthétique, sur la base d'un certain nombre d'essais représentatifs.

Pour les réseaux de conduites soumis à des exigences supplémentaires en matière de performances ou destinés à d'autres applications, il y a lieu de réaliser des essais supplémentaires conformément aux critères des documents de référence susmentionnés.

Le titulaire d'agrément peut se référer uniquement à cet agrément pour les variantes du système de conduites dont il peut être démontré effectivement que la description est totalement conforme à la classification avancée dans l'agrément. Des réseaux de conduites individuels ne peuvent pas porter la marque ATG, dans la mesure où il n'existe pas de schéma de certification impliquant le placeur avant la fabrication de réseaux de conduites conformes à l'agrément.

Le texte d'agrément, de même que la certification de la conformité des composants au texte d'agrément et le suivi de l'accompagnement des metteurs en œuvre sont indépendants de la qualité des réseaux de conduites individuels. Par conséquent, le fabricant, le placeur et le prescripteur demeurent entièrement responsables de la conformité de la mise en œuvre aux dispositions du cahier des charges.

3 Système

Le système de conduites composé de conduites sous pression en matière synthétique « Uponor MLCP RED » tel que décrit ci-après est réputé convenir à la réalisation du réseau de distribution d'eau de refroidissement et de chauffage pour le chauffage ou le refroidissement par le sol à l'intérieur du bâtiment, conformément à la NIT 207 « Systèmes de tuyauteries en matériau synthétique pour la distribution d'eau chaude et froide sous pression dans les bâtiments », à la NIT 189 : « Les chapes pour couvre-sols » et à la NIT 193 : « Les chapes. 2^e partie : Mise en œuvre ».

Ceci implique par conséquent que le réseau de distribution ne convient pas ou n'a pas été évalué pour la réalisation du réseau de distribution d'eau sanitaire froide et chaude à l'intérieur du bâtiment ni pour la réalisation du réseau de distribution d'eau de refroidissement et de chauffage pour le raccordement de radiateurs à l'intérieur du bâtiment.

4 Composants

4.1 Aperçu

Le système de conduites sous pression en matériau synthétique Uponor MLCP RED pour les domaines d'application susmentionnés se compose de :

- tubes multicouches PE-RT/Al/PE-RT de diamètres extérieurs de 14 mm et 16 mm ;
- raccords à sertir
 - raccords à sertir en laiton étamé comprenant des douilles de sertissage en aluminium et des accessoires analogues pour les diamètres de 14 mm et 16 mm ;
- raccords à compression
 - raccords à compression en laiton pour les diamètres de 14 mm et 16 mm ;
- outillage

4.2 Tubes multicouches

4.2.1 Généralités

Cette conduite synthétique multicouche est constituée d'un tube en aluminium à fine paroi soudé à recouvrement longitudinal, d'un tube intérieur et d'un tube extérieur en polyéthylène à résistance thermique accrue (PE-RT, type II).

Le raccordement du tube intérieur avec le corps en aluminium et celui du corps en aluminium avec le tube extérieur sont réalisés à l'aise d'adhésifs.

Le tube extérieur, coloré en rouge dans la masse, résiste aux rayons UV. Le tube intérieur ne résiste pas aux UV. Il convient dès lors de protéger les extrémités du tube au moyen des petits capuchons jaunes fournis par le fabricant.

Sur demande, les tubes en rouleau peuvent être livrés revêtus d'une gaine en PE-HD (livrée en complément ou assemblée tube-en-tube), de couleur rouge, bleue ou noire ou revêtus d'une gaine isolante en mousse PE à couche extérieure en tissu renforcé en PE-HD de couleur rouge ou bleue. Ces gainages ne font pas partie de l'agrément et sont repris uniquement à titre d'information.

4.2.2 Dimensionnement

Le système comprend les dimensions de tuyau suivantes, exprimées en « diamètre extérieur [mm] x épaisseur de paroi [mm] » ; les poids repris concernent le tuyau non rempli d'eau :

Tableau 1 – Liste des dénominations et dimensions et poids principaux

Dénomination	Diamètre extérieur [mm]	Épaisseur de paroi [mm]	Épaisseur de l'aluminium [mm]	Diamètre intérieur [mm]	Poids [g/m]
En rouleau (raccord par recouvrement longitudinal de l'aluminium)					
14 x 1,6	14 -0/+0,20	1,6 -0/+0,30	0,15	10,6 – 10,8	76
16 x 2	16 -0/+0,20	2 -0,05/+0,35	0,20	11,85 – 12,05	105

4.2.3 Marquage

Le marquage suivant (texte noir sur tube blanc) est répété tous les mètres et se présente comme suit (exemple) : « DIN GEPRUFT DIN 4726 3V286 ISO 21003 UPONOR MLCP RED 14x1.6 mm (ALU 0.15) PE-RT TYP II/AL/PE-RT TYP II 259588 42001/32795 2015-09-07 KOMO CLASS 4/5-4 BAR -60°C ATG 3082 MADE IN GERMANY ».

Marques d'agrément :	DIN GEPRUFT DIN 4726
	3V286
Référence normative :	ISO 21003
Dénomination du système :	UPONOR MLCP RED
Dimensionnement :	14 x1.6 mm (ALU 0.15)
Composition du tube :	PE-RT TYP II/AL/PE-RT TYP II
Code de fabrication (n° d'article, métrage, date) :	259588 42001/32795 2015-09-07
Marques d'agrément :	KOMO CLASS 4/5-4 BAR -60°C
Reference marque d'agrément ATG	ATG 3082
Pays d'origine :	MADE IN GERMANY

4.2.4 Conditionnement

Les tubes sous forme de rouleaux sont livrés dans des boîtes en carton. Le mode de livraison (la longueur du rouleau) est repris au tableau 2.

Tableau 2 – Mode de livraison du tube nu

	Longueur de rouleau [m]
14 x 1,6	200 / 500
16 x 2	120 / 200 / 500

Le marquage suivant est appliqué sur l'emballage (exemple) :

Type de tube :	16x2
Longueur du rouleau :	200 m
Composition du tube :	PE-RT / AL / PE-RT
Numéro d'article :	1047003
Code-barres	

4.3 Raccords à sertir

4.3.1 Raccords à sertir en laiton étamé avec douilles de sertissage en aluminium



Les raccords à sertir prévus pour les diamètres de 14 mm et 16 mm et les accessoires existant pour cette gamme sont fabriqués à partir de laiton étamé anti-dézincification et font l'objet d'un post-traitement thermique conformément à la NBN EN 12164 et à la NBN EN 12168 (CuZn40Pb2). Les deux bagues d'étanchéité sont fabriquées en EPDM.

La douille de sertissage en aluminium est profilée pour permettre le positionnement des mordaches. La douille comporte une bague de butée colorée qui se détache spontanément après le sertissage ; chaque dimension de raccord présente son propre code couleur, conformément au tableau 3 ci-dessous :

Tableau 3 - code couleur du raccord en M

Dimension nominale [mm]	Code couleur
14	Noir et rouge
16	Brun clair/Beige

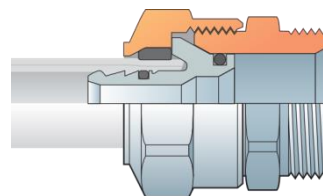
La douille en aluminium comporte de petits regards permettant de contrôler si la profondeur d'emboîtement est correcte.

Seuls des raccords droits sans réduction sont disponibles.

Les raccords à sertir à corps métallique portent le marquage suivant (réservation dans le corps) : par exemple, élément en T symétrique : « U03 » d'un côté du raccord avec U pour Uponor.

Les éléments sont livrés dans des emballages en carton indiquant le type, le numéro d'article et le nombre.

4.4 Raccords à compression



Les raccords à compression prévus pour les diamètres de 14 mm et 16 mm et les accessoires existant pour cette gamme sont fabriqués à partir de laiton étamé anti-dézincification et font l'objet d'un post-traitement thermique conformément à la NBN EN 12164 et à la NBN EN 12168 (CuZn40Pb2). Le manchon de support est fabriqué en PPSU (polyphénylsulfone). La bague de serrage est fabriquée en PA (polyamide). Les deux bagues d'étanchéité sont fabriquées en EPDM.

Le raccord à compression est constitué comme suit :

- un manchon de support comportant une bague d'étanchéité du côté de l'emboîtement de tuyau. Une deuxième bague d'étanchéité est prévue de l'autre côté pour l'assemblage vissé au raccord.
- une bague de serrage
- un écrou qui comprime cette bague de serrage contre le tuyau en se resserrant sur le raccord.

Seuls des raccords droits prévus pour le raccordement à des collecteurs sont disponibles.

Les raccords à compression comportent le marquage suivant sur la partie cylindrique de l'écrou (exemple) : « U 16 ¾" » avec U pour Uponor, 16 pour le diamètre de tuyau suivi du diamètre du filetage du raccord à visser.

Les éléments sont livrés dans des emballages en carton indiquant le type, le numéro d'article et le nombre.

4.5 Accessoires

La gamme de produits Uponor MLCP RED est complétée d'éléments portant uniquement sur la fixation des différents composants aux autres parties de la construction.

- Collecteurs et distributeurs
- Colliers de montage pour distributeurs

4.6 Outillage

Afin de réaliser valablement les raccords conformément aux prescriptions de cet agrément technique, l'outillage suivant est nécessaire :

- pince à couper : pour réaliser la découpe perpendiculaire du tube multicouche (diamètre : de 14 à 16 mm) ;
- ressort de cintrage : à placer à l'intérieur ou à l'extérieur pour réaliser les coudes selon un rayon minimum ;
- ébarbeur-calibreur : à utiliser obligatoirement, fourni par diamètre, porte le marquage suivant (dénomination commerciale en abrégé et diamètre de tube), par exemple : « U 16 ». Par ailleurs, l'ébarbeur porte d'autres indications concernant la profondeur d'emboîtement et le nombre de tours à respecter si cet outil est placé sur une foreuse électrique.
- Ébarbeur « Kombi » : il existe également un ébarbeur manuel « Kombi », convenant chaque fois pour une série de 3 diamètres : 14/16/18 et 16/20/25 mm.
Pincettes de serrage et mordaches : Les pincettes de serrage UNIPIPE à utiliser obligatoirement pour les raccords à sertir sont reprises dans le tableau 4 ci-après.

Tableau 4 – pincettes de serrage à utiliser obligatoirement

Type	Alimentation	Fonctionnement	À utiliser pour :	Remarque
Pince à sertir manuelle	—	—	14 mm à 16 mm	—
Uponor S-press Mini 32	batterie	électro-hydraulique	14 mm à 16 mm	retour en position initiale à la fin du sertissage
Uponor S-press Mini ²	batterie	électro-hydraulique	14 mm à 16 mm	retour en position initiale à la fin du sertissage
Uponor S-press UP 75 EL	réseau	électro-hydraulique	14 mm à 16 mm	retour en position initiale à la fin du sertissage
Uponor S-press UP 75	batterie	électro-hydraulique	14 mm à 16 mm	retour en position initiale à la fin du sertissage
Uponor S-press UP 110	batterie	électro-hydraulique	14 mm à 16 mm	retour en position initiale à la fin du sertissage

Les mordaches à utiliser obligatoirement portent le marquage suivant : dénomination commerciale en abrégé et diamètre de tube en mm, par exemple : « U 16 ».

L'utilisation d'un autre outillage (pince de serrage, mordaches) n'est pas autorisée dans le cadre de cet agrément.

5 Pose

5.1 Installation du système de conduites

Lors de la pose du système de conduites Uponor MLCP RED avec des raccords à sertir ou des raccords à compression, il convient de respecter les prescriptions de montage et de pose d'Uponor, de même que les recommandations de la NIT 207 « Systèmes de tuyauteries en matériau synthétique pour la distribution d'eau chaude et d'eau froide sous pression dans les bâtiments » et la série de normes NBN D 30-00X (Chauffage central, ventilation et conditionnement d'air), sauf mention contraire dans le présent agrément. Pour l'application comme chauffage par le sol, il convient également de prendre en compte les recommandations de la NIT 207 « Systèmes de tuyauteries en matériau synthétique pour la distribution d'eau chaude et froide sous pression dans les bâtiments », ainsi que les NIT 189 : « Les chapes pour couvre-sols » et 193 « Les chapes pour couvre-sols - 2e partie - Mise en œuvre ».

L'exécutant accordera une attention particulière aux points suivants :

- Tous les composants du système doivent être transportés et stockés avec soin dans l'emballage d'origine et déballés au fur et à mesure de leur utilisation.
- Lors du déballage, il y a lieu de veiller à ne pas endommager les composants, par exemple en utilisant un couteau ou un outillage similaire.
- Pour dérouler les rouleaux, il convient de procéder dans le sens inverse de l'enroulement, en partant donc de l'extrémité du tube du côté extérieur du rouleau.
- En particulier lors de l'utilisation de tubes en longueurs droites, il convient de les stocker horizontalement et soigneusement sur un sol plan.
- Toute section de tube comportant des plis, des bosses ou des défoncements doit être éliminée et ne peut pas être utilisée dans l'installation.
- Les tubes doivent être posés sans torsion. Les tubes doivent être protégés d'une exposition directe et prolongée au soleil, de toute déformation, salissure ou endommagement. Pour éviter la salissure interne, les tubes seront fermés pendant les travaux en utilisant les petits capuchons fournis par le fabricant. Il convient tout particulièrement de prendre des dispositions dans le cas de tubes à encastrer ultérieurement dans un plancher, afin de ne pas les endommager, les déformer ou les déplacer lors des autres travaux de construction. Il est conseillé dès lors de placer les tubes dans une gaine de protection ou d'utiliser des tubes pré-isolés et de fixer les tubes tous les 80 cm à la dalle de plancher et à 30 cm de part et d'autre d'un croisement de conduites. Lors de la pose du système de conduites, la température ambiante doit être au moins de 0 °C. En cas de risque de gel entre la mise en œuvre et la mise en service de l'installation, il convient de vidanger les conduites. Ne pas appliquer de produits chimiques, de peinture ou d'autres produits sur le tube. L'ensemble du système de conduites doit être rincé abondamment avant la mise en service de l'installation. Les raccords réalisés doivent toujours rester apparents jusqu'au terme de l'essai de pression.

5.2 Raccords

Les raccords sont autorisés uniquement dans les segments de tube droits de l'installation ; à cet égard, il conviendra de disposer d'une longueur de tube libre d'au moins 5 fois le diamètre extérieur jusqu'à l'amorce d'un cintrage éventuel.

Pour les assemblages au moyen d'un raccord à sertir d'une part et d'un raccord à visser d'autre part, il convient d'abord de réaliser le raccord vissé avant de réaliser l'autre assemblage.

5.2.1 Préparation

- Avant de réaliser les raccords à sertir, il convient de prendre connaissance du manuel d'utilisation

Uponor MLC de la pince de serrage et de suivre scrupuleusement les recommandations de sécurité de l'appareil utilisé qui y sont reprises. Les raccords à sertir peuvent être réalisés exclusivement avec les mordaches Uponor MLC conformément au diamètre de tube.

- Raccourcir le tube perpendiculairement à la longueur souhaitée. Pour ce faire, utiliser une pince à couper.
- Ébarber et calibrer l'extrémité du tube au moyen de l'outillage Uponor MLC jusqu'à obtenir un biseau d'au moins 2 mm pour les raccords à sertir ou 1 mm pour les raccords à compression. Ce biseautage est nécessaire pour éviter le contact galvanique entre la couche intérieure en aluminium et le métal du raccord. Un contrôle visuel du biseautage est requis.

5.2.2 Raccords à sertir en laiton étamé avec douilles de sertissage en aluminium

- Marquer la profondeur d'emboîtement sur le tube au moyen de l'ébarbeur Uponor MLC prévu à cet effet, conformément aux marquages P pour les raccords à sertir ;
- À titre complémentaire ou en guise de solution alternative, on pourra s'assurer de la profondeur d'emboîtement réalisée grâce aux petits regards de contrôle sur la douille.
- Ouvrir complètement les mordaches propres et intactes, correspondant au diamètre exact du tube à raccorder. Afin de vérifier que la mordache utilisée est la bonne, celle-ci comporte une identification de même couleur que la bague de butée de la douille de sertissage. Avancer les mordaches en position ouverte en butée jusqu'à atteindre la bague de butée biseautée en plastique coloré du raccord à sertir.
- Réaliser le sertissage en une fois. Le sertissage est complet lorsque les mâchoires de la pince de serrage manuelle sont totalement fermées, ou quand la pince de serrage retourne à sa position de départ ou produit un signal sonore (voir à ce propos le tableau 5).
- La rupture de la bague de butée colorée permet de vérifier le sertissage. Les différents segments de la bague de butée se détachent du raccord lorsque la pince de serrage est retirée.

5.2.3 Raccords à compression

- Marquer la profondeur d'emboîtement sur le tube au moyen de l'ébarbeur Uponor MLC prévu à cet effet, conformément aux marquages S pour les raccords à compression ;
- Glisser l'écrou sur le tube.
- Glisser la bague de serrage sur le tube.
- Glisser l'insert de support dans le tuyau jusqu'à atteindre l'extrémité biseautée du tuyau.
- Placer le corps de raccord à filetage extérieur (double raccord, coude et autres) contre l'écrou et serrer manuellement. L'indication de la marque n'est alors plus apparente.
- À l'aide de clés plates ouvertes, continuer le serrage de l'écrou jusqu'à ce que l'indication de la marque soit de nouveau apparente.
- L'utilisation de lubrifiants appropriés (à base de silicone) facilite le serrage.
- Chaque fois que l'on détache un raccord à compression serré, renouveler la bague de serrage de même que l'extrémité de tube déformée et/ou endommagée.

5.3 Cintrage des tubes

Les tuyaux livrés en rouleau peuvent être cintrés.

Les tubes doivent être cintrés à froid. Le début d'un cintrage doit se situer au moins à 5 fois le diamètre extérieur du tube d'un raccord. Il convient de respecter les rayons de cintrage suivants :

Tableau 5 — Liste des rayons de cintrage minimums

	Manuellement		Avec pince à cintrer (mm)
	sans ressort de cintrage interne 5 x Ø (mm)	avec ressort de cintrage interne 4 x Ø (mm)	
14 x 1,6	70	56	43
16 x 2	80	64	49

5.4 Pose du système de conduites

Le schéma de pose du système de conduites et le nombre de collecteurs nécessaires font partie du projet.

Le système convient pour la réalisation du réseau de distribution d'eau de refroidissement et de chauffage pour le chauffage ou le refroidissement par le sol à l'intérieur du bâtiment, les différents circuits étant constitués d'une longueur de tube d'alimentation à côté d'une conduite de retour, entre le distributeur et le collecteur.

Il convient d'appliquer le procédé suivant :

- Pose encastrée :
 - l'encastrement de raccords n'est pas autorisé ;
 - Les saignées pour les conduites ainsi que les ouvertures pour les boîtiers et les armoires encastrables pour les collecteurs sont pratiquées dans les parois en faisant les parcours dans les murs tout en prévoyant des courbes suffisamment importantes, de sorte à garder des possibilités de dilatation suffisantes à l'aide de matériau de remplissage élastique ;
 - Les boîtiers encastrables sont montés dans les réservations prévues à cet effet ;
 - Le tube est fixé ensuite au raccord au moyen d'un adaptateur.
 - L'extrémité libre du tube est alors amenée vers le distributeur ou le collecteur, coupée sur mesure et fixée perpendiculairement au distributeur ou au collecteur au moyen d'un raccord. Les distributeurs et collecteurs doivent, si possible, être placés à un niveau inférieur à celui des points de prise d'eau. Pour garantir un raccord sans tension, il y a lieu de prévoir une longueur libre de minimum 30 cm entre le collecteur ou le distributeur et le plancher parachevé. Les raccords doivent rester accessibles à hauteur du distributeur et du collecteur ;
 - Les conduites ne peuvent pas croiser de joints de dilatation du bâtiment, sans que des dispositions spécifiques soient prises à cet égard.
- pour l'encastrement dans le sol du chauffage de surface et du refroidissement de surface, il convient par ailleurs de procéder comme suit :
 - le tracé doit rester le plus plan possible, les croisements d'autres conduites sont à éviter ;
 - Le système peut être utilisé en cas de chauffage par le sol, en particulier en raison de la perméabilité négligeable du tube à l'oxygène. En revanche, il convient de tenir compte de la rigidité du tube et la pose requiert un effort accru et une fixation plus ferme ;
 - Les diamètres de cintrage minimums doivent être respectés afin d'éviter un flambement du tube. Les tubes ayant subi un flambement ne peuvent pas être appliqués ;
 - Ils sont posés sur une isolation thermique prescrite par l'auteur de projet, recouverte d'une feuille de polyéthylène. Il convient de prendre des dispositions spéciales sur les bords de l'espace à chauffer, au droit des passages de porte et près des armoires de distribution ;
 - Les tubes sont posés en respectant un écartement régulier entre eux et avec chaque fois un tube

d'alimentation et un tube de retour l'un à côté de l'autre ;

- Les tuyaux de chauffage sont suffisamment fixés de différentes manières, comme prévu dans le manuel technique Uponor MLC ;
- Ces écartements dépendent de la puissance nécessaire, de la faisabilité, de la qualité de la chape et du mode de fixation des différents circuits. Le schéma de pose est déterminé par l'auteur du projet.
- Tous les circuits du système de chauffage par le sol sont réalisés en une seule longueur entre le distributeur et le collecteur auxquels ils sont reliés. Les assemblages et le croisement des tubes ne sont pas autorisés ;
- Des mesures et/ou des dispositions sont convenues entre les différents entrepreneurs sur place, afin de ne pas provoquer d'endommagements, de déplacements, de salissures ou d'autres modifications aux circuits de chauffage par le sol jusqu'au moment où l'accès à la chape sera autorisé ;
- Compte tenu de la rigidité du tube, le déroulement et la fixation des conduites de chauffage par le sol ne peut être effectué que par deux poseurs. Pour les mêmes raisons, il convient de disposer de fixations du tube sur le support résistantes à la traction. C'est pourquoi, en cas de chauffage par le sol, de tels tubes ne seront appliqués que pour de grandes surfaces dans lesquelles le schéma de pose comporte peu de coudes au mètre courant.

c. pour la distribution d'eau de refroidissement, il convient par ailleurs de procéder comme suit :

- Le raccordement des éléments de refroidissement proprement dits à la conduite de distribution (généralement dans des faux-plafonds) doit être conçu de telle manière qu'une telle conduite ne soit pas soumise à une sollicitation mécanique, même en cas d'inspection de tels éléments de refroidissement ;
- La température de service doit être adaptée de telle manière qu'il n'y ait pas de formation de condensation sur les conduites d'alimentation. En cas de risques de condensation, il est recommandé d'appliquer sur le tube une isolation continue et étanche à la vapeur d'eau.

5.5 Contrôle d'étanchéité

Avant l'encastrement du système de conduites (chape, plâtrage, isolation ou rubans chauffants) et en tout état de cause avant la mise en service de l'installation, il convient de soumettre le système de conduite à un contrôle d'étanchéité, conformément à la procédure ci-après (voir la Figure 1). Les accessoires du système de conduites qui ne résistent pas à une pression de $1,5 \times PN$ doivent être débranchés au préalable.

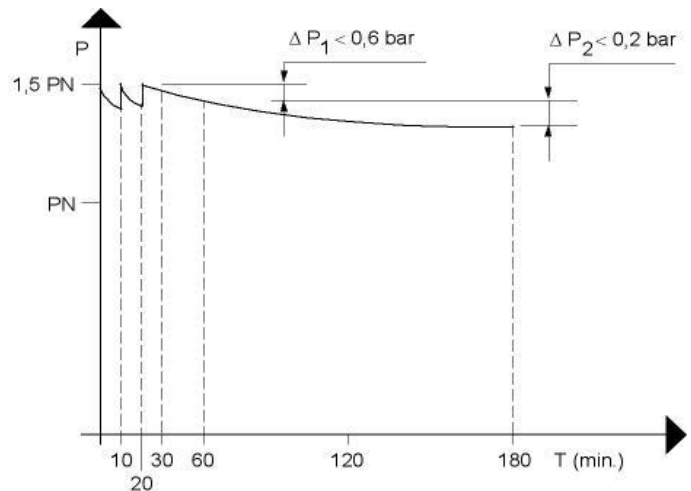


Figure 1 — Contrôle d'étanchéité

- les conduites montées mais non encastrées sont remplies d'eau potable et purgées ;
- Une pression d' $1,5 \times PN$ est appliquée ;
- Après 10 minutes, la pression est rétablie une première fois à $1,5 \times PN$;
- Après 10 minutes, la pression est rétablie une deuxième fois à $1,5 \times PN$;
- Après une pause de 10 minutes, on mesure la pression ($P_{T=30}$) ;
- la pression est mesurée une nouvelle fois 30 minutes plus tard ($P_{T=60}$) ;

$$\Delta P_1 = P_{T=30} - P_{T=60} \leq 0,6 \text{ bar}$$

- Entre ces deux dernières mesures, la perte de pression ΔP_1 ne peut pas être supérieure à 0,6 bar. Dans le cas contraire, il convient de rechercher la cause du défaut d'étanchéité et d'y remédier avant de reprendre toute la procédure depuis le départ ;
- 120 minutes plus tard, la pression est mesurée une nouvelle fois ($P_{T=180}$)

$$\Delta P_2 = P_{T=60} - P_{T=180} \leq 0,2 \text{ bar}$$

- Entre ces deux dernières mesures, la perte de pression ΔP_2 ne peut pas être supérieure à 0,2 bar. Dans le cas contraire, il convient de rechercher la cause du défaut d'étanchéité et d'y remédier avant de reprendre toute la procédure depuis le départ ;
- Les conduites sont contrôlées visuellement en ce qui concerne d'éventuelles fuites ou défauts d'étanchéité.

L'essai d'étanchéité doit être effectué par section de conduite parachevée à une température ambiante et de l'eau la plus constante possible.

Le manomètre utilisé pour mesurer les pertes de pression doit permettre la lecture précise à 0,1 bar près.

Un essai à l'air comprimé selon cette procédure n'offre pas la garantie en matière d'étanchéité à l'eau et n'est donc pas accepté.

Il est souhaitable de dresser un procès-verbal de ce contrôle.

5.6 Isolation des tubes

En cas d'application d'une autre isolation des tubes que celle qui est distribuée par Uponor MLC, il convient de vérifier si les colles éventuellement utilisées, même si elles ne sont pas utilisées directement pour fixer l'isolant au tube synthétique, ne contiennent pas de produits susceptibles d'endommager les tubes en matériau synthétique et les raccords. Consulter préalablement Uponor MLC à cet effet. L'isolation proposée par le fabricant ne tombe pas sous l'agrément.

Si la distribution d'eau de refroidissement requiert une isolation, il convient, en plus de ce qui précède, d'utiliser un matériau isolant étanche à la diffusion de vapeur.

5.7 Mise en service du chauffage par le sol

Avant de lancer le chauffage, un délai d'attente est à prévoir afin d'atteindre la résistance mécanique et une prise suffisante de la chape. Une accélération de ce processus moyennant l'augmentation de la température n'est pas autorisée. Le délai d'attente est fonction des matériaux utilisés, des adjuvants, du type de chape et d'autres paramètres.

Pour éviter la formation de fissures, les changements de température doivent intervenir le plus progressivement possible. La mise en service est effectuée par étapes de 5 °C par 24 h, en partant de la situation à froid jusqu'à la température de service maximale. Le retour à la température de départ est effectué de la même manière par étapes de 5 °C par 24 h. La température de service maximale est maintenue au moins pendant 72 h afin d'obtenir une dilatation maximale et de compléter le retrait.

Il convient toujours de sécuriser l'installation de chauffage par le sol contre des dépassements de température.

6 Performances

Ces systèmes présentent les caractéristiques de durée de vie suivantes, conformément à la fiche de performances de l'UBAtc «Systèmes de distribution d'eau sous pression en matière synthétique» et à la NIT 207 : «Systèmes de tuyauteries en matériau synthétique pour la distribution d'eau chaude et froide sous pression dans les bâtiments».

a. pour le chauffage par le sol

Pression de service bar	Température °C	Valeur minimum de durée de vie ⁽⁴⁾ —	Facteur de sécurité ⁽⁵⁾ —
3	40 ⁽¹⁾	48 ans	11,0
	50 ⁽²⁾	2 ans	10,9
	65 ⁽³⁾	1000 heures	10,4

⁽¹⁾ température de service : température ou combinaison de températures de l'eau transportée comme composant des caractéristiques pour lesquelles le système a été conçu (définition : EN ISO 10508)

⁽²⁾ température de service maximum : température de projet la plus élevée, qui n'intervient qu'à court terme (définition : EN ISO 10508)

⁽³⁾ température exceptionnelle : température la plus élevée pouvant être atteinte, en cas de défaillance du dispositif de régulation nécessaire de l'unité de production d'eau chaude (définition : EN ISO 10508)

⁽⁴⁾ la durée de vie prévue est la durée de vie de conception de 50 ans (définition : EN ISO 10508)

⁽⁵⁾ Le facteur de sécurité résiduel est le plus petit rapport entre la pression à l'éclatement déduite des courbes de régression et de la pression de service du système.

Le système répond aux exigences posées dans la directive d'agrément de l'UBAtc relative aux systèmes de conduites sous pression en matière synthétique, version 10/2007.

7 Conditions

- A.** Le présent Agrément Technique se rapporte exclusivement au système mentionné dans l'en-tête de cet Agrément Technique.
- B.** Seuls le Titulaire d'Agrément et, le cas échéant, le Distributeur, peuvent revendiquer l'application de l'Agrément Technique.
- C.** Le Titulaire d'Agrément et, le cas échéant, le Distributeur ne peuvent faire aucun usage du nom de l'UBA^{tc}, de son logo, de la marque ATG, de l'Agrément Technique ou du numéro d'agrément pour revendiquer des évaluations de produit non conformes à l'Agrément Technique ni pour un produit, kit ou système ainsi que ses propriétés ou caractéristiques ne faisant pas l'objet de l'Agrément Technique.
- D.** Les informations qui sont mises à disposition, de quelque manière que ce soit, par le Titulaire d'Agrément, le Distributeur ou un entrepreneur agréé ou par leurs représentants, des utilisateurs (potentiels) du système, traité dans l'Agrément Technique (par ex. des maîtres d'ouvrage, entrepreneurs, architectes, prescripteurs, concepteurs, etc.) ne peuvent pas être incomplètes ou en contradiction avec le contenu de l'Agrément Technique ni avec les informations auxquelles il est fait référence dans l'Agrément Technique.
- E.** Le Titulaire d'Agrément est toujours tenu de notifier à temps et préalablement à l'UBA^{tc}, à l'Opérateur d'Agrément et à l'Opérateur de Certification toutes éventuelles adaptations des matières premières et produits, des directives de mise en œuvre et/ou du processus de production et de mise en œuvre et/ou de l'équipement. En fonction des informations communiquées, l'UBA^{tc}, l'Opérateur d'Agrément et l'Opérateur de Certification évalueront la nécessité d'adapter ou non l'Agrément Technique.
- F.** L'Agrément Technique a été élaboré sur la base des connaissances et informations techniques et scientifiques disponibles, assorties des informations mises à disposition par le demandeur et complétées par un examen d'agrément prenant en compte le caractère spécifique du système. Néanmoins, les utilisateurs demeurent responsables de la sélection du système, tel que décrit dans l'Agrément Technique, pour l'application spécifique visée par l'utilisateur.
- G.** Les droits de propriété intellectuelle concernant l'agrément technique, parmi lesquels les droits d'auteur, appartiennent exclusivement à l'UBA^{tc}.
- H.** Les références à l'Agrément Technique devront être assorties de l'indice ATG (ATG 3082) et du délai de validité.
- I.** L'UBA^{tc}, l'Opérateur d'Agrément et l'Opérateur de Certification ne peuvent pas être tenus responsables d'un(e) quelconque dommage ou conséquence défavorable causés à des tiers (e.a. à l'utilisateur) résultant du non-respect, dans le chef du Titulaire d'Agrément ou du Distributeur, des dispositions de l'article 7.



L'UBA^tc asbl est un organisme d'agrément membre de l'Union européenne pour l'agrément technique dans la construction (UEA^tc, voir www.ueatc.eu) inscrite par le SPF Économie dans le cadre du règlement (UE) n° 305/2011 et membre de l'Organisation européenne pour l'Agrément technique (EOTA, voir www.eota.eu). Les opérateurs de certification désignés par l'UBA^tc asbl fonctionnent conformément à un système susceptible d'être accrédité par BELAC (www.belac.be).



Cet Agrément Technique a été publié par l'UBA^tc, sous la responsabilité de l'Opérateur d'Agrément BCCA, et sur la base de l'avis favorable du Groupe spécialisé « ÉQUIPEMENT », accordé le 24 mars 2017.

Par ailleurs, l'Opérateur de Certification, BCCA, a confirmé que la production satisfait aux conditions de certification et qu'une convention de certification a été conclue avec le Titulaire d'Agrément.

Date de cette édition : 20 juillet 2017.

Pour l'UBA^tc, garant de la validité du processus d'agrément

Peter Wouters, directeur

Pour l'Opérateur d'Agrément et de Certification

Benny De Blaere, directeur général

Cet Agrément Technique reste valable, à condition que le système, sa fabrication et tous les processus pertinents à cet égard :

- soient maintenus, de sorte à atteindre au minimum les résultats d'examen tels que définis dans cet Agrément Technique ;
- soient soumis au contrôle continu de l'Opérateur de Certification et que celui-ci confirme que la certification reste valable.

Si ces conditions ne sont plus respectées, l'Agrément Technique sera suspendu ou retiré et le texte d'agrément supprimé du site Internet de l'UBA^tc. Les Agréments Techniques sont actualisés régulièrement. Il est recommandé de toujours utiliser la version publiée sur le site Internet de l'UBA^tc (www.ubatc.be).

La version la plus récente de l'Agrément Technique peut être consultée grâce au code QR repris ci-contre.

